

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Démolition du Presbytère et
Création d'un parking
Avenants Plus-value
Lot 01 et Lot 02

N° AD-2025-04-10-04

République Française

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant qu'il est prévu au budget 2025 les travaux du Parking du Presbytère.

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider les avenants présentés à la CAO en date 20 décembre 2024 :

Lot 01 – SAS JBS	Marché de base	92 126.00 € HT
	Avenant	19 423.00 € HT
	Nouveau marché	111 549.00 € HT
Lot 01 – SAS ETPA	Marché de base	33 954.00 € HT
	Avenant	11 946.00 € HT
	Nouveau marché	45 900.00 € HT

ARTICLE 2 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le 22 AVR. 2025

ID : 034-213401359-20250410-AD2025_04_10_04-AR

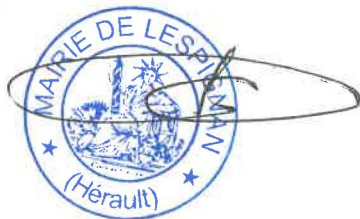
Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 22 AVR. 2025

Et publication ou notification

Du 22 AVR. 2025

Le Maire :



Fait à LESPIGNAN, le 10 Avril 2025

Le Maire,



Jean-François GUIBBERT